



BUSSAC Info

N°122 - Mai • Juin • Juillet • Août 2015



ARTISANS

ELECTRICITE

Stéphane GABRIULT
38 chemin de Choisy
05 46 97 84 46 - 06 70 01 02 72
Fax 05 46 74 23 85
sgabriault@gmail.com

ELECTRICITE

SARL Michel SARDAIN
25 chemin des Deaux
05 46 93 26 53

Emplacement libre

**MACONNERIE
RENOVATION**

Yvon PEROCHAIN
16 chemin de la Mare de l'Abbaye
05 46 93 13 10 - 06 68 29 77 14

**M.S.M
MOREAU SERVICES
MULTIPLES**

Entretien int/ext, petite
maçonnerie, carrelage,
peinture, placo, nettoyage,
toitures, façades, jardins...
06 63 45 50 74

PEINTURE

David MARQUISAUD
11 chemin de la Grand'Porte
05 46 92 06 65

**PLOMBERIE
COUVERTURE
ZINGUERIE**

Kévin BRUNETEAU
7b chemin des Chagnauds
Les Ablains
06 67 98 73 33
kevbruneteau17@hotmail.fr

**PLOMBERIE-CHAUFFAGE
COUVERTURE-ZINGUERIE**

Frédéric GELICUS
Artisan Dépanneur
Les Mailleaux
05 46 74 50 65

SCIERIE

BRUNETEAU
Vente de bois de charpente
Sciage à l'heure
150 route de Beauchail
06 63 27 99 22 - 05 46 93 43 98

Emplacement libre

Emplacement libre

Emplacement libre

CHARLOTT'LINGERIE

Chantal CHABOT
32 chemin des Chaumes
06 75 88 84 10 - 05 46 95 35 07
chabot.chantal17@orange.fr

FROMAGERIE JACQUES

Marchés de Saintes,
St Jean d'Angely et Jonzac
Plateaux sur commande
05 46 74 09 57 - 06 87 83 64 91

**FROMAGERIE FINE
Fromages affinés
Spécialités - Crèmerie**

Sandrine & Régis MOREAU
Marchés de Saintes les mardi,
mercredi, vendredi et samedi.
Cozes le mercredi
05 46 74 53 38 - 06 18 65 13 99
moreau@orange.fr

JULIEN BROCANTE

JULIEN TABAUD
Débaras Maison /
Atelier/Grenier/Grange
06 78 79 85 62
tejetv@gmail.com

KISIKOL STICKERS

Fabriqué en France
Jean BARBOT
VRP exclusif
06 19 28 64 16
jbarbot@ksimport.fr

MEUBLES ANCIENS

Laurent COUTIN
achat et vente meubles anciens
11 chemin des Chagnauds
06 72 96 23 67

PARTYLITE

conseillère
Sylvie BILLAUD
183 route du val de charente
06 16 93 57 72

VENTE DE VETEMENTS

vêtements à domicile
homme, femme, enfant

Sophie COURBARON
15 allée des chaumes
06 16 15 43 05

VIVAL

Paul BELLAND
ouvert 7h30/14h et 15h30/19h30
sauf mercredi
dimanche et jours fériés 8h/12h30
05 46 92 56 16

COMMERCANTS

SOMMAIRE

BUSSAC INFO

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION

N° 122

Mai-Juin-Juillet-Août 2015

Responsable de la publication : Christophe Dourthe

Rédacteur en chef : Françoise Durand

Comité de rédaction :

C. Dourthe - F. Durand - J-Luc Marchais - L. Besson
C. Talazac - C. Faveau - M.C Allinand - M. Ferreira

ISSN : 0776 6 2246

Imprimé par : Imprimerie Delavaud Etoile

En couverture : Lavoir, pigeonier du bourg,
grave du château, gare du Pontreau, chemin de la grave

Au dos : Fête de l'école Gustave Courbet, Eglise Notre
Dame de Bussac, Mairie, vue sur Port Berteau.

- Page 2 Petites annonces -
Dates à retenir
- Page 3 Editorial

Informations municipales

- Page 4 Conseil municipal du 23/06/2015
- Page 5 Conseil municipal du 20/08/2015

Informations locales

- Page 6 Etat civil - Recensement
- Page 7 Informations locales
- Page 10 Ça s'est passé à Bussac
- Page 14 Vie paroissiale
- Page 15 CCAS
- Pages 16/17 Pages centrales
La station d'épuration
- Page 18 Le point sur les travaux
- Page 21 Nouvelles de l'école
- Page 25 Accueil Péri scolaire

Foyer rural

- Page 26 Le mot de la Présidente
- Page 27 Activités des sections
- Page 32 Revue de presse

MAIRIE DE BUSSAC - SUR - CHARENTE

139, route du Val de Charente - 17 100 Bussac sur Charente

Tél 05 46 93 11 11

Fax 05 46 93 92 32

E mail mairie@bussac-sur-charente.com

Ouverture au public : Le lundi 09h00 à 12h00 et 17h00 à 18h00
Du mardi au vendredi 14h00 à 18h00

DATES A RETENIR ...

➤ SEPTEMBRE

25 : AG du foyer rural 20h 30 salle municipale

➤ OCTOBRE

03 .Inauguration de la station d'épuration, des logements SEMIS et du pavillon modulaire de l'école

Portes ouvertes de la station d'épuration de 10h à 11h

04: Course cycliste 11h /18h

10 : Soirée musicale, 20h30, salle municipale (jumelage)

11 : Vide dressing 10h /18h salle municipale (jumelage)

➤ NOVEMBRE

07 :Loto de la Boule bussacaïse, 20h30 salle municipale

08 : Bourse à l'enfance et Bourse aux jouets, de 10h à 18h, salle municipale

11 : Cérémonie et Repas des Aînés

14 et 15 : Expo découverte , avec plusieurs exposants de 10h à 18h, salle municipale

29 : Marché de Noël, de 10h à 18h, salle municipale

➤ DECEMBRE

6 et 13 : Elections régionales

PETITES ANNONCES



COIN INTERNET



ADSL à Bussac

Toutes les informations pour connaître l'état de la couverture internet de notre commune, les zones éligibles à l'ADSL, les opérateurs disponibles :

N° Azur : 0810170017

www.17-numerique.fr

***Si vous avez des adresses sympas ou utiles,
partagez-les !***

***Faites-les parvenir en mairie, nous les ferons
paraître dans le prochain Bussac-Info !***

*Pour recevoir des infos de la mairie, n'hésitez pas à
transmettre votre e-mail au secrétariat :*

mairie@bussac-sur-charente.com

A VENDRE

- * 2 meubles de salle de bain
 - * Canapé 2 places et un fauteuil simili-cuir
- Chaque article peut-être vendu séparément
Tel 05 46 74 50 31 (heures repas)

A VENDRE

- * Canapé 2 places /2 fauteuils/1pouf (cuir)
 - * 1 lit médicalisé électrique d'une largeur de 120x190 avec matelas anti-escarres
 - * 1 fauteuil électrique de relevage
- Prix à débattre 05 46 74 45 13

PLACE DES CHAUMES :

NOUVEAU

Le samedi de 19heures à 21heures

LA FRIT' A DADA

FRITES FRAICHES ET PRODUITS BELGES

et toujours...

Le jeudi de 17heures à 20 heures 30

TITIPIZZ

PIZZA AU FEU DE BOIS www.titipizz.fr

Programme à retirer au camion. Passez vos commandes au 07 71 08 11 58

Editorial

Comment ne pas évoquer la situation que vivent les réfugiés qui affluent en Europe ces derniers temps et fuient la guerre, les exactions, la barbarie, les conversions forcées ?

Pour les plus anciens d'entre nous, cela rappelle sans doute des moments terribles tels l'exode en zone libre...et pour les plus jeunes, qui n'ont pas connu la guerre, cela semble presque irréel Mais ces événements se déroulent à notre porte, avec des drames quotidiens ou presque.

Ces femmes, ces hommes et les enfants, en attente de savoir s'ils bénéficieront du droit d'asile, doivent être accueillis en urgence ; seul un accord global européen assurera leur intégration dans l'ensemble des pays de notre continent, mais il faut aussi tout faire pour que la paix et le développement permettent à ces populations de rester vivre là où elles sont nées....il est nécessaire de mettre fin à ces filières de passeurs....

Et, à propos d'Europe, savez-vous que le parlement européen s'est prononcé, le 8 septembre, pour que l'Union Européenne garantisse l'accès à l'eau et à l'assainissement, en Europe et dans le monde, comme un droit fondamental !

Cette décision fait suite à une initiative citoyenne européenne (ICE) « right to water » qui avait recueilli 1,6 million de signatures en 2013 demandant que l'usage de l'eau ne soit pas privatisé....En 2014, la commission européenne répondait à cette ICE que l'eau n'était en effet pas un produit commercial, et reconnaissait que, conformément au principe de subsidiarité, l'eau et l'assainissement étaient bien de la responsabilité des autorités locales....

A Bussac, les élus ont décidé de mettre en œuvre l'assainissement collectif afin d'améliorer l'hygiène et la salubrité publiques.

La station d'épuration est fonctionnelle depuis quelques semaines, les administrés raccordent progressivement leur installation au réseau.

Cette station sera inaugurée le samedi 3 octobre prochain, et, à cette occasion, vous êtes conviés à venir la visiter, la découvrir en présence des techniciens qui en assurent le suivi et la sécurité.

Christophe Dourthe

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 JUIN 2015

1- Tarifs pour la vente de boissons à la Fête de l'Été.

Le Maire rappelle au Conseil municipal qu'un acte constitutif de la régie de recettes appelée «Vente de boissons» a été établi le 11 Juin 2015.

Les régisseurs sont M. Alain DESTREGUIL et Mme Joëlle OBLE.

Afin de pouvoir utiliser la licence IV acquise en début d'année, il propose d'appliquer les tarifs suivants :

- Verre de vin : 1,00 €
- Bouteille d'eau : 1,00 €
- Canette (oasis, orangina, bière, coca) : 1,50 €
- Carafe de vin : 4,00 €

A cela s'ajoutera la vente de «barbapapa» à 1,50 € pièce

Le Conseil accepte ces propositions.

2- Groupama : remboursement de sinistre.

Le Maire rappelle au Conseil municipal qu'un candélabre avait été endommagé par un véhicule le 14 janvier 2015. Suite au recours auprès de l'assureur adversaire, la Compagnie d'assurances de la Commune nous a fait parvenir chèque d'indemnisation de 1 656,10 €. Le Conseil municipal accepte l'encaissement de cette somme.

3- Admission en non-valeur.

Le Maire informe le Conseil municipal que M. le Trésorier l'a informé que des produits ont été irrécouvrables. En conséquence, il demande l'admission en non-valeur de ces pièces pour un montant de 99,00 €. Le Conseil municipal accepte cette proposition. Les crédits nécessaires seront inscrits au C/6541 de la manière suivante :

C/6541= + 99,00 €
C/022 = - 99,00 €

4- Remboursement des frais de visites médicales à 2 agents.

Le Maire informe le Conseil municipal que deux agents de la Commune ont passé une visite médicale pour la validation de leur permis poids lourds. Il se sont acquitté de la somme de 33,00 €. Le Conseil municipal accepte le remboursement de cette dépense auprès des agents concernés.

5- Subvention exceptionnelle au Foyer Rural.

Le Maire rappelle au Conseil municipal que le Foyer Rural a bien voulu venir en aide à la Commune lors de la célébration du cinquantenaire de l'École. Il propose au Conseil

municipal une aide exceptionnelle de 1 316,00 € inscrite de la manière suivante :

C/6574= + 1 316,00 €
C/022 = - 1 316,00 €

Le Conseil municipal accepte cette proposition

6- Création d'une voie communale.

Le Maire informe le Conseil municipal de la création d'une voie communale qui ira du Chemin de Grand Village au Chemin rural de la Favaudière en passant à l'ouest du Chemin des Bacheliers. Cette voie a pour but de desservir la future zone d'activité et d'habilitation située sur les terrains communaux des Bacheliers. Les parcelles constituant cette voie, dénommée «Chemin de la Favaudière» sont :

AC 646 pour 71 ca
AC 644 pour 36 ca
AC 642 pour 71 ca
AC 640 pour 39 ca
AC 638 pour 58 ca
AC 648 pour 1 a 97
AC 650 pour 17 a 06
AC 652 pour 8 a 39

Le Conseil municipal accepte cette proposition.

7- Inclusion de parcelles communales dans le domaine public

Le Maire informe le Conseil municipal qu'il convient d'inclure dans le domaine public de la Commune des parcelles qui font actuellement partie de son domaine privé. Il s'agit des parcelles cadastrées section AB n°102 pour 562m², AB n°456 pour 23m² et AB n°459 pour 390m² situées dans le secteur de l'église. Le Conseil municipal accepte cette proposition et autorise le Maire à faire modifier le tableau de classement de la voirie communale et à procéder à la mise à jour du cadastre.

8- Décision modificative

Le Maire informe le Conseil municipal qu'il y a lieu de créer une opération «Acquisition de matériel et mobilier» puisqu'elle n'avait pas été prévue lors du vote du B.P. Il propose l'inscription des crédits de la manière suivante :

C/2188-217 = + 8 000,00 €
C/2111-214 = - 8 000,00 €

Le Conseil municipal accepte cette proposition.

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 AOUT 2015

1- Décision modificative.

Le Maire informe le Conseil municipal que des travaux plus importants que ceux initialement prévus lors du vote du budget doivent être réalisés sur les bâtiments communaux (assainissement collectif) et en acquisition de terrains. Il convient donc d'utiliser les crédits qui figurent en section de fonctionnement au compte 022 « dépenses imprévues ». Le Conseil municipal accepte d'inscrire les crédits de la manière suivante :

D.	C/022	- 13 269 €
D.	C/023	13 269 €
R.	C/021	13 269 €
D.	C/020	- 1 931 €
D.	C/2151-213	4 100 €
D.	C/2111-214	11 100 €

2- Convention relative à l'instruction du droit des sols par les services de la CDA de Saintes.

Le Maire informe le Conseil municipal que la convention qui liait la Commune à la Communauté d'Agglomération de Saintes en ce qui concerne l'instruction du droit des sols arrive au terme de sa validité. Il donne lecture de la nouvelle convention au Conseil municipal qui en accepte les termes et autorise le Maire à la signer afin que le service instructeur de la Communauté d'Agglomération de Saintes puisse continuer à instruire nos demandes ADS en toute légalité.

3- Examen du bilan et compte de résultat 2014 des logements locatifs sociaux (Les Grands Champs et la Croix) fournis par la SEMIS.

Le Maire rappelle que la SEMIS a réalisé 2 opérations sur la Commune :

- 1) Pavillons dans les lotissements « Les Grands Champs »
 - 2) Pavillons au lotissement « La Croix ».
- Conformément à l'article L.1524-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, les organes délibérants des collectivités territoriales doivent

émettre un avis sur les comptes des sociétés d'économie mixte auxquelles elles ont dû faire appel et donner quitus au mandataire pour la période concernée. De plus, la Commune avait apporté sa garantie aux prêts réalisés par la SEMIS pour cette opération. S'agissant de l'exercice 2014, l'opération dégage un excédent de 15 076,49 €. Après avoir pris connaissance du bilan et du compte de résultat 2014 et après en avoir délibéré, le conseil municipal émet, à l'unanimité, un avis favorable sur le bilan 2014 présenté par la SEMIS.

4- Examen du bilan et compte de résultat 2014 des logements locatifs sociaux (ancien Presbytère) fournis par la SEMIS.

Le Maire rappelle qu'une convention avait été passée avec la SEMIS en date du 13 janvier 1988 pour la réalisation de 3 logements locatifs sociaux. Conformément à l'article L.1524-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, les organes délibérants des collectivités territoriales doivent émettre un avis sur les comptes des sociétés d'économie mixte auxquelles elles ont dû faire appel et donner quitus au mandataire pour la période concernée. De plus, la Commune avait apporté sa garantie aux prêts réalisés par la SEMIS pour cette opération. S'agissant de l'exercice 2014, l'opération dégage un déficit de - 39 488,99 €. Après avoir pris connaissance du bilan et du compte de résultat 2014 et après en avoir délibéré, le conseil municipal émet, à l'unanimité, un avis favorable sur le bilan 2014 présenté par la SEMIS.

5- Remboursement de frais au Foyer Rural.

Le Maire rappelle au Conseil municipal que le Foyer Rural a réglé la facture liée à l'organisation de la course cycliste qui aura lieu le 4 octobre 2015. Sachant que cette association prend à sa charge la moitié des frais, la Commune se doit de lui reverser l'autre partie, soit 320 €. Le Conseil municipal accepte cette proposition et décide d'inscrire les crédits de la manière suivante :

C/6554	- 320 €
C/6574	320 €

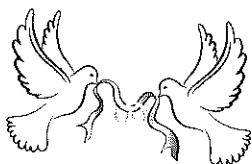
Etat civil



Naissances

Bussac-Info est heureux de saluer la venue de :

- Hugo SICARD né le 28 mai 2015, fils de Mme Ludivine VIOLLET et M. Olivier SICARD
- Paulin ARNAUD né le 29 juillet 2015, fils de Mme Pauline GAUDIN et M. Aurélien ARNAUD
- Liam GARGOULLAUD né le 19 août 2015, fils de M. et Mme Edouard GARGOULLAUD
- Thyago et Thyméo FEDY nés le 19 août 2015, fils de Mme Coralie GEORGEON et M. Guillaume FEDY



Mariages

Bussac-Info présente ses meilleurs voeux de bonheur à

- Claire BOSSEBOEUF et Jean-Noël HAUTEFAYE qui se sont unis le 18 juillet 2015
- Katarzyna KASPRZYCKI et Maxime PUBERT qui se sont unis le 8 août 2015
- Emmanuelle LABBÉ et Bastien VALETTE qui se sont unis le 22 août 2015



Décès

Bussac-info présente ses plus sincères condoléances aux familles de :

- Christophe MONGET décédé le 10 juillet 2015
- Gennaro TREMANTE décédé le 20 juillet 2015

RECENSEMENT

Depuis la suspension du service national, le recensement est obligatoire et universel. Il concerne les garçons et les filles dès l'âge de 16 ans et jusqu'à 3 mois au-delà de la date anniversaire, à la mairie du domicile avec présentation d'une pièce d'identité nationale.

L'attestation de recensement délivrée par la mairie est obligatoire pour toute inscription aux concours ou examens soumis au contrôle de l'Etat.

La démarche en ligne n'est actuellement pas possible pour notre commune. Cependant, il est possible de compléter et d'imprimer le formulaire de demande de recensement citoyen obligatoire et de le déposer en personne à la mairie.

www.mon-servicepublic.fr/lerecensementcitoyen en ligne

Vers 17 ans, sa participation à la Journée Défense et Citoyenneté, permet au jeune de recevoir un certificat obligatoire à toute inscription et l'enregistrement systématique sur les listes électorales dès l'âge de 18 ans

Pour plus de renseignements sur cette Journée : www.defense.gouv.fr/jdc



REVISION EXCEPTIONNELLE DES LISTES ELECTORALES EN 2015

AVIS AUX ELECTEURS

Les inscriptions déposées avant le 31 décembre et retenues par la commission administrative permettent normalement de voter à compter du 1^{er} mars de l'année suivante.

Exceptionnellement, en 2015, et afin de permettre au plus grand nombre de citoyens d'être inscrits sur les listes électorales et ainsi de pouvoir participer aux élections régionales organisées en décembre 2015, les demandes d'inscriptions déposées entre le 1^{er} janvier et le 30 septembre 2015 seront prises en considération dès l'année 2015 et permettront de voter dès le 1^{er} décembre.

Les demandes d'inscriptions déposées entre le 1^{er} octobre et le 31 décembre 2015 ne permettront en revanche de voter qu'à compter du 1^{er} mars 2016.

Les électeurs ayant changé de domicile à l'intérieur de la commune sont invités à indiquer leur nouvelle adresse à la mairie pour permettre leur inscription sur la liste du bureau de vote auquel ils doivent désormais être rattachés. S'ils n'ont pas changé de domicile ou de résidence au sein de la commune, les électeurs déjà inscrits sur une liste électorale n'ont en revanche aucune formalité à accomplir.

ELECTIONS REGIONALES LES DIMANCHES 6 ET 13 DECEMBRE 2015 BUREAU DE VOTE SALLE MUNICIPALE

Joris Daudet : la moisson de médailles continue

Après avoir remporté les championnats de France 2015 à Massy, Joris Daudet a remporté la médaille d'or aux Jeux Européens de Bakou le 28 juin dernier. Le Français a bouclé le parcours en 33"012, devant le Néerlandais Twan van Gendt (33"887) et le Suisse David Graf (34"166).

Joris a ensuite remporté les championnats du monde de BMX race le 25 juillet en Belgique.

C'est son second titre de champion du monde de BMX race. Il s'impose en contre la montre à seulement 24 ans et fait la joie de toute l'équipe de France. Le jeune Charentais n'aura pas tremblé et emporte le maillot arc-en-ciel devant le Néerlandais Niek Kimmann et l'Américain Connor Fields. Le deuxième Français, Sylvain André, est classé en dixième position et Quentin Caleyron à la douzième place. Avec cette flopée de victoires, Joris Daudet peut clairement afficher ses ambitions pour les Jeux Olympiques de Rio en 2016...



ÇA S'EST PASSÉ À BUSSAC...

La fête de l'été

Le 27 Juin 2015 s'est déroulée la « traditionnelle » fête de l'été par un temps magnifique. Cette année l'accent a été mis sur les familles et les enfants sans perdre son côté convivial et sympathique .

La fête a commencé en tout début d 'après-midi.

Un manège pour les plus jeunes était installé sur la place et deux grosses structures gonflables sur le terrain de foot .

Les jeux en bois géants ont fait la joie des petits et des grands jusque tard dans la soirée.

Pour l'occasion « la boule Bussacaise » avait organisé un concours à destination des boulistes en herbe .



Ainsi l'après -midi s est déroulé au rythme des cris des enfants, des tours de manèges, des glissades sur le toboggan, des rebondissements, des quilles qui roulent, des boules qui tintent sans oublier les barbes à papa .

Le foyer rural avait pour sa part préparé le repas

du soir. Les Bussacais de tous âges sont venus nombreux en famille ou entre amis. Le

parking de la salle des fêtes s'est ensuite transformé en véritable piste de danse sous les platines du DJ .et on a découvert de véritables talents de danseurs chez certains .

Cette édition a été un succès, tout le monde a passé un très bon moment plein d'échanges et de bonne humeur.

Merci a toutes celles et tous ceux qui ont largement contribué à cette réussite.



Jeux Inter-villages

L'équipe bussacaise 2015



Samedi 4 juillet 2015 par une belle journée d'été, 8 communes avaient rendez-vous à Chaniers pour les 4èmes Jeux Inter-Villages.. A partir de 10 heures, les équipes de Chaniers 1 et 2, Courcoury, Vénérand, Le Douhet, Les Gonds, Montils et Bussac sur Charente furent présentées au public avec en tête leur capitaine et leur mascotte.

A 10 heures 30, les jeux pouvaient commencer. Au programme, la brouette puzzle, le rouleau infernal, les skis, le canoë charentais, le tir à la corde, la grimpe, la poutre joute, la poutre biberon, le passage d'eau, la glisse et le lancer de charentaises.

Vers 12h30, tout le monde s'est retrouvé autour d'un apéritif suivi d'un repas froid dans une excellente ambiance. Après avoir repris des forces, vers 14 heures, les équipes reprirent la compétition. C'est vers 19 heures que les résultats furent connus.

Le podium de cette année est le suivant : 1er avec 77 points l'équipe de Montils, 2ème Le Douhet avec 76 points et **3ème Bussac sur Charente avec 72 points.**

Bravo à toutes les équipes et vivement l'année prochaine. Rendez vous à Montils début Juillet 2016. Un grand merci à la Municipalité de Chaniers d'avoir accueilli ces 4èmes Jeux Inter-Villages sur leur communal ombragé et longé par la Charente, à tous les bénévoles pour l'organisation, à toute l'équipe de Bussac qui a fait encore de son mieux pour figurer sur le podium, à la municipalité de Bussac et à notre sponsor "MUTUALIA" pour la fourniture des tee-shirts.

Le Capitaine Jean Pascal



Le Maire de Chaniers contre le Maire de Bussac à la poutre joute.

Pique-nique des Deaux : 13^{ème} édition

On sait, par expérience, que la pluie, même quand elle se donne des allures de déluge, n'arrête pas le pique-nique des Deaux. Ce dimanche 6 septembre, la bise friponne et revigorante qui soufflait sur les hauteurs de Bussac, jouant au passage avec les couverts et les jupes légères, n'a pas freiné l'enthousiasme de la trentaine de convives venus partager leur panier mais aussi la convivialité et la bonne

humeur.

C'est toujours avec bonheur que se retrouvent ceux de la

première heure, les irréductibles ; c'est l'occasion de revoir de sympathiques anciens voisins ou de découvrir de nouveaux visages : Christophe, Corinne et leur fille Margot viennent de poser leurs bagages et sont déjà adoptés. Chacun avait mis les petits plats dans les grands et c'est autour d'un buffet bien garni que les voisins des Deaux se sont attablés jusqu'à fort tard dans l'après-midi. Quand la chaleur est dans les cœurs, il pourrait même neiger...



4^{ème} fête des voisins aux Motillons

En septembre 2012 nous étions 37 voisins à nous retrouver pour partager ce premier moment de convivialité. Ce dimanche 6 septembre 2015, 60 voisins se sont réunis pour partager un bon moment et prendre le temps de faire connaissance avec les nouveaux venus. Après un joyeux repas partagé tous ensemble, nous avons organisé des jeux fort sympathiques et en toute simplicité. Rendez-vous l'année prochaine en septembre.



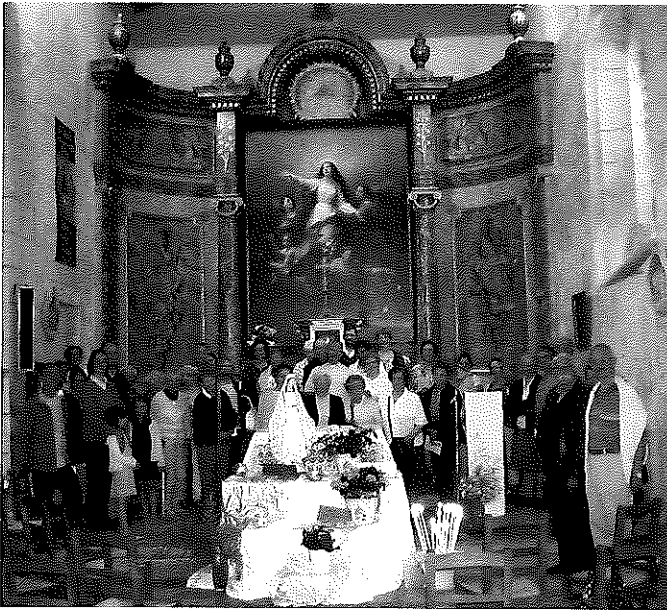
Les voisins du Vieux Bourg, des Motillons, de la Croix, de l'Espérance et de Beauchail

Gros succès de la fête des voisins aux Guilloteaux : cette année, ils ont fait très fort !!!

« Les Guilloteaux en fête remercient la mairie pour son aide à l'élaboration de cette fête entre voisins. Grâce à la Municipalité, nous avons pu passer un très bon moment en toute sécurité et sérénité. » **Quelques photos qui parlent d'elles-mêmes :**



Vie paroissiale



Heureux mois d'août pour notre église de Bussac qui a été embellie, fleurie, illuminée, d'abord par le mariage de Maxime et de Katarzyna à qui nous souhaitons un grand bonheur, puis par notre traditionnelle heure de prière pour Marie, le jour de l'Assomption, animée par une belle assemblée dans la joie et le recueillement.

Nous avons constaté l'arrivée de nouvelles familles sur notre commune; nous leur souhaitons la bienvenue. A leur intention et en rappel pour les autres habitants, voici quelques informations concernant le secteur pastoral de Saintes rive droite (Abbaye aux Dames, Chaniers, Bussac, Foncouverte, St Vaize, La Chapelle des Pots).

- Prêtre responsable, Bertrand Monnard, ses permanences de 18h30 à 19h30 le vendredi en l'église de l'Abbaye (sauf empêchement)
- Presbytère : 13 rue St Pallais à Saintes 05 46 92 07 21. Permanence du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 15h à 18h, le samedi de 10h à 12h.
Existence d'un stand de librairie religieuse au presbytère. Des nouveautés sont arrivées, vous êtes invités à venir les découvrir aux heures de permanence.
- Messes pour le secteur affichées à la porte de chaque église.
Bussac : samedis 31 octobre (messe anticipée de la Toussaint) et 28 novembre.
St Vaize : samedis 24 octobre et 26 décembre.
Saintes : messe unique de rentrée le dimanche 27 septembre suivi d'un repas fraternel.
- Catéchisme : responsable Fabienne Drieu La Rochelle 05 46 92 24 52, les inscriptions ont eu lieu le 5 septembre mais il est possible de s'inscrire tout au long de l'année. Pour les adultes qui souhaitent être baptisés, confirmés ou communier, prendre contact avec le presbytère ou rencontrer le Père B.Monnard lors de ses permanences.
- SEM (Service Evangélique des malades) : le père Monnard se propose de visiter les personnes qui le demandent les vendredis après-midi 25 septembre, 23 octobre, 20 novembre et 18 décembre. Contacter auparavant le presbytère.
- Aumônerie de l'hôpital : Céline le Guilloux 05 46 95 14 35
- TOP Tables ouvertes paroissiales ou café dessert : dates retenues TOP 10 octobre et 19 décembre au presbytère. Café dessert 12 septembre et 14 novembre. Appeler auparavant le presbytère.
- Journal paroissial « Passerelle » distribué gratuitement. Vous pouvez cependant si vous le souhaitez apporter votre soutien par un don à votre convenance. Vous en êtes remerciés par avance.
- Journées mondiales de la jeunesse. JMJ 2016 à Cracovie du 18 juillet 2016 au 2 août ou du 24 juillet 2016 au 2 août. Inscrivez sur contact.jmj17@gmail.com pour inscription.

A tous, bonne fin d'année J.C

CCAS ...

Rappel des permanences de l'assistante sociale dans notre secteur :

Mairie de Bussac : 2^{ème} mardi du mois le matin

Mairie de Fontcouverte : 2^{ème} mardi du mois l'après-midi

Mairie de St Vaize : 4^{ème} mardi du mois le matin

Délégation territoriale (annexe du Conseil général) : 3^{ème} mardi du mois le matin

Gratuité Bus RPI Bussac/St Vaize



Nous vous rappelons qu'en accord avec la Municipalité, le CCAS rembourse la carte de bus (41 €) à toutes les familles bussacaises qui ont des enfants qui utilisent les services du bus entre St Vaize et Bussac. Une simple demande avec justificatif est à déposer en mairie.

Repas des Aînés du 11 Novembre

Comme chaque année la journée des aînés aura lieu le 11 Novembre. Les demandes d'inscription parviendront bientôt dans les boîtes aux lettres des intéressés et devront être retournées en mairie avant la date butoir notée sur le document.



Aide aux devoirs

Un courrier va être adressé à toutes les familles ayant un enfant scolarisé au collège pour leur proposer une aide dans l'accomplissement de leurs devoirs. Les lycéens bussacais intéressés pour aider ces collégiens voudront bien se manifester en mairie (de préférence des élèves en Terminale)

LUCIDE 17

Aujourd'hui on pourrait guérir beaucoup plus de cancers s'ils étaient détectés plus tôt.

Vous avez plus de 50 ans ? L'association LUCIDE 17 vous propose de bénéficier gratuitement d'un dépistage du cancer du sein et/ou du cancer colorectal tous les 2 ans jusqu'à l'âge de 74 ans.

Dépistage organisé du cancer du sein :

Plus d'une femme sur deux y participe déjà.

Et vous ?



Ce dépistage consiste en une radiographie des seins appelée mammographie (couplée à un examen clinique) prise en charge à 100% par l'Assurance Maladie et réalisée chez le radiologue de votre choix dans l'un des 14 cabinets de radiologie agréés en Charente-Maritime.

Votre mammographie (si elle est jugée normale) est systématiquement relue par un second radiologue : 82 cancers (4%) ont été détectés grâce à cette seconde lecture sur les 2 223 cancers dépistés avec Lucide 17 en 12 ans dans notre département.

Dépistage organisé du cancer colorectal :

Une personne sur trois y participe déjà.

Et vous ?



Ce dépistage organisé concerne en Charente-Maritime plus de 200 000 hommes et femmes âgés de 50 à 74 ans.

Le test proposé est un test de recherche de sang dans les selles : nouveau*, simple et rapide, à réaliser chez soi.

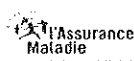
S'il est positif, cela signifie que des traces de sang ont été retrouvées dans les selles et une coloscopie sera proposée pour déterminer l'origine du saignement.

*test immunologique

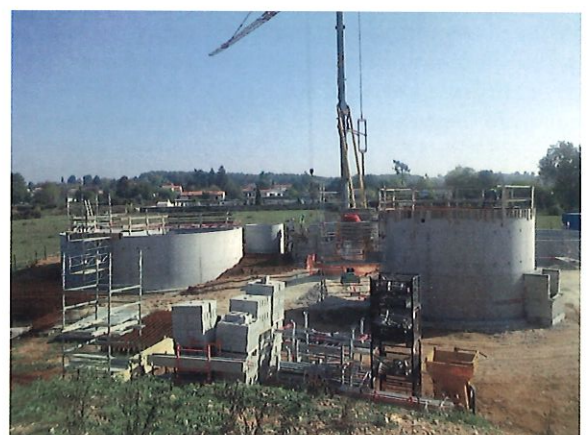
Pour plus d'informations, parlez-en à votre médecin ou contactez **Lucide** au 05 46 90 17 22.



Consultez aussi les sites : e-cancer.fr ou depistage-organise-cancer.esante-poitou-charentes.fr

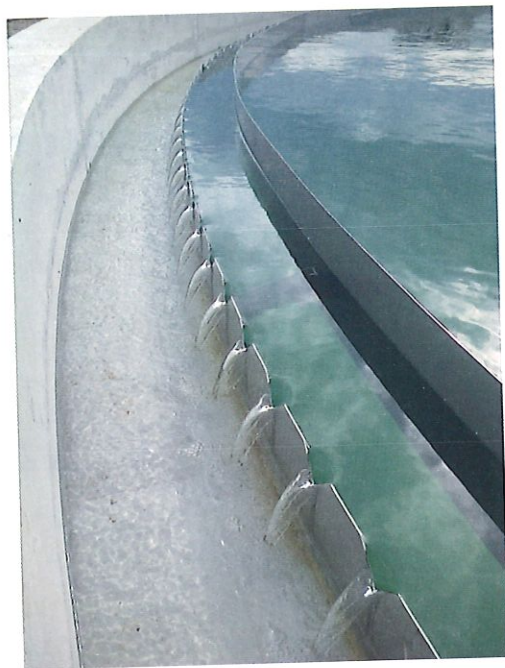


Bussac sur Charente : naissance de la station d'épuration
Février 2014 - Juin 2015



Photos : Fabien Pacaud SOCAMA

Un concentré de technologie, d'innovation et de compétences.



La station d'épuration de Bussac sur Charente a été mise en service en juin 2015.

La population est invitée à découvrir les installations le samedi 3 octobre, jour de l'inauguration, de 10 heures à 11 heures.

Le point sur les travaux.

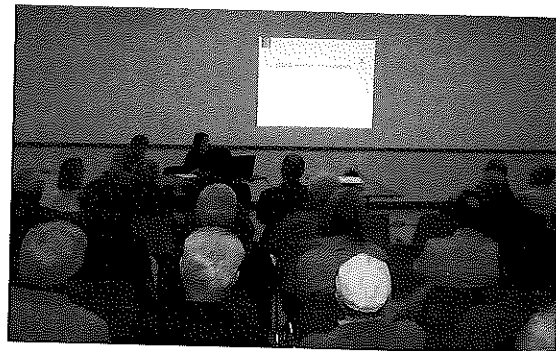
PLU : suite de la définition du PADD

Une réunion de travail sur le PLU s'est tenue en mairie le 22 juin dernier.

Le cabinet BE.AUA a présenté aux élus présents le projet d'aménagement et de développement durable qui avait été travaillé précédemment.

Ce projet a fait l'objet de discussions pour le faire évoluer. L'adoption du PADD sera validée d'ici la fin de l'année.

Les prochaines réunions se tiendront en octobre et viseront à affiner le projet.



Entretien de la voirie : programme d'entretien



Cet été, plus de 80 tonnes d'enrobé ont été utilisées pour les réparations des différentes voies communales. C'est un travail important et indispensable réalisé par les employés communaux.

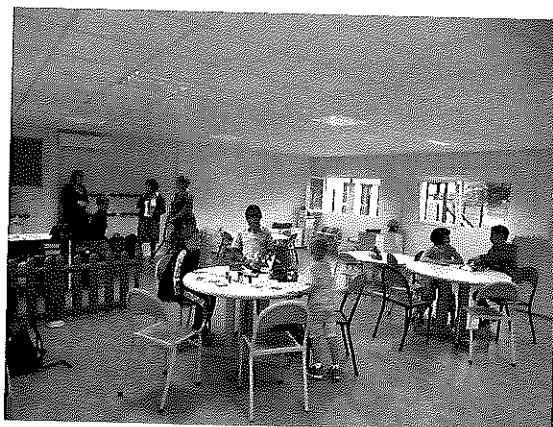
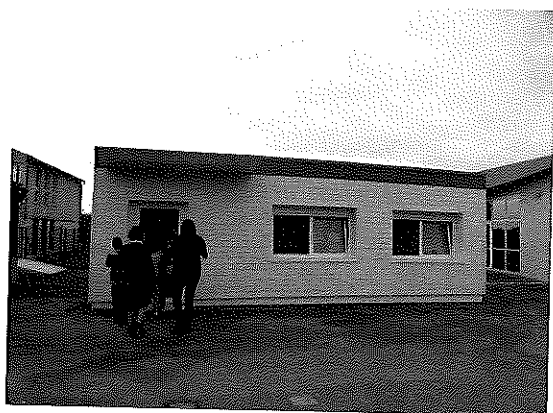
Ces différentes réparations sont ensuite « fermées » par du goudron et des gravillons mis en œuvre par le Syndicat de la voirie. Cela permet d'obtenir une bonne étanchéité et évite ainsi les infiltrations d'eau.

Le budget consacré cette année à ces travaux a été de 7500 euros pour l'enrobé et 15000 euros pour le point à temps.

Ecole : préparation de la rentrée

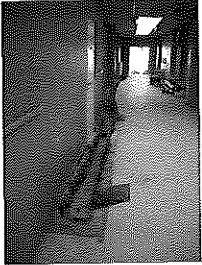
Durant l'été, les employés communaux ont réalisé les finitions à l'intérieur et à l'extérieur du nouveau bâtiment destiné à l'accueil péri-scolaire.

Cette installation était prête pour l'accueil des élèves le jour de la rentrée, comme cela était prévu.



D'autre part, des travaux considérables ont été entrepris à l'intérieur de l'école pour une réfection complète des canalisations d'eaux usées et un raccordement au réseau d'assainissement collectif.

Il a fallu ouvrir d'importantes tranchées dans les locaux, démonter des cloisons.



Les employés communaux ont été mobilisés pour ces travaux une grande partie de l'été, l'objectif étant que tout soit en ordre pour la rentrée.

Le choix de la réalisation de ce chantier en régie a permis de réaliser d'importantes économies.



Assainissement collectif : raccordement des bâtiments communaux



La mise en service de la station d'épuration a donné le feu vert au raccordement de tous les bâtiments situés dans les tranches mises en service. C'est le cas pour les différents locaux appartenant à la commune.

Ainsi, le local des boules, la salle municipale, les logements communaux situés à l'école, l'école et la mairie ont été raccordés pendant l'été.

Ces travaux de raccordement représentent un coût important pour la commune, comme pour les particuliers concernés.



Assainissement collectif : le point sur les travaux

La quatrième tranche de travaux qui concernait les secteurs de la RD 114, de Beauchail, des Motillons et de la Sablière est terminée.

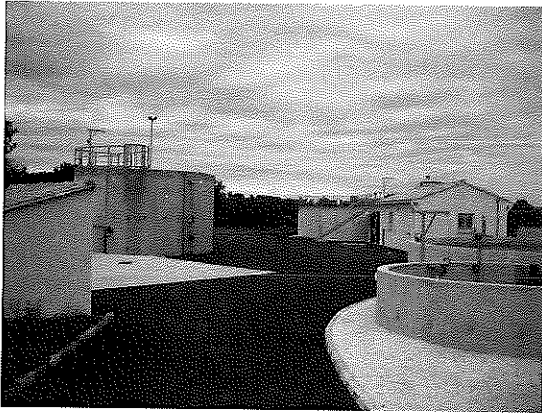
Cette tranche a été particulière par le fait que trois entreprises sont intervenues en même temps sur trois secteurs différents.

L'organisation de ce chantier a été conçue pour que les nuisances soient le moins importantes possible pour les habitants de ces secteurs.

La réception de cette tranche de travaux a eu lieu le 23 juillet dernier.

Il reste à attendre la mise en service du poste de refoulement des Motillons pour que les raccordements au réseau soient possibles.





Assainissement collectif : suite...

Dès à présent, les équipes du Syndicat des eaux travaillent sur le programme des quatre prochaines tranches (2016-2019). Ces travaux concerneront les secteurs situés au nord de la mairie de part et d'autre de la RD 114 jusqu'aux Guilloteaux.

La station dépuratoire a été mise en service début juin.

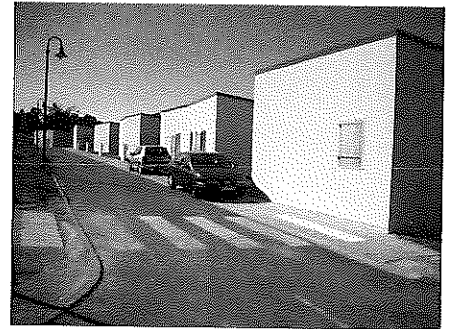
Elle sera inaugurée officiellement le samedi 3 octobre à 11 heures.

Ce jour-là, nous proposons à tous les Bussacais qui le souhaitent de venir découvrir les installations de la station de 10 heures à 11 heures en présence des équipes du Syndicat des eaux, de la RESE et des entreprises qui ont réalisé les travaux.

Lotissement de la Croix :

Les nouveaux habitants ont pu emménager comme prévu le 1er juillet dernier.

Ces logements modernes donnent entière satisfaction à leurs occupants.



Information sur les taxes d'urbanisme.

La taxe d'aménagement s'applique lors du dépôt d'un permis de construire ou d'une déclaration préalable de travaux.

Opérations concernées

La taxe est applicable à toutes les opérations d'aménagement, de construction, de reconstruction et d'agrandissement de bâtiments ou d'installations, nécessitant une autorisation d'urbanisme (permis de construire ou d'aménager, déclaration préalable), et qui changent la destination des locaux dans le cas des exploitations agricoles.

Elle s'applique aux demandes de permis (y compris les demandes modificatives générant un complément de taxation) et aux déclarations préalables.

Fait générateur

La taxe est exigible au taux applicable à la date de :

- la délivrance de l'autorisation de construire ou d'aménager, ou du permis modificatif,
- la naissance d'une autorisation tacite de construire ou d'aménager,
- la décision de non-opposition à une déclaration préalable,
- l'achèvement des constructions réalisées sans autorisation ou en infraction, constaté par procès-verbal (taxation d'office).

Composition de la taxe

La taxe est composée de 3 parts (communale, départementale et régionale), chaque part étant instaurée par délibération de l'autorité locale : conseil municipal, conseil départemental et conseil régional (uniquement en Île-de-France).

Informations sur <http://vosdroits.service-public.fr/particuliers/F23263.xhtml>

Nouvelles de l'école...

RPI des écoles de Bussac sur Charente et de Saint-Vaize

Fête de l'école

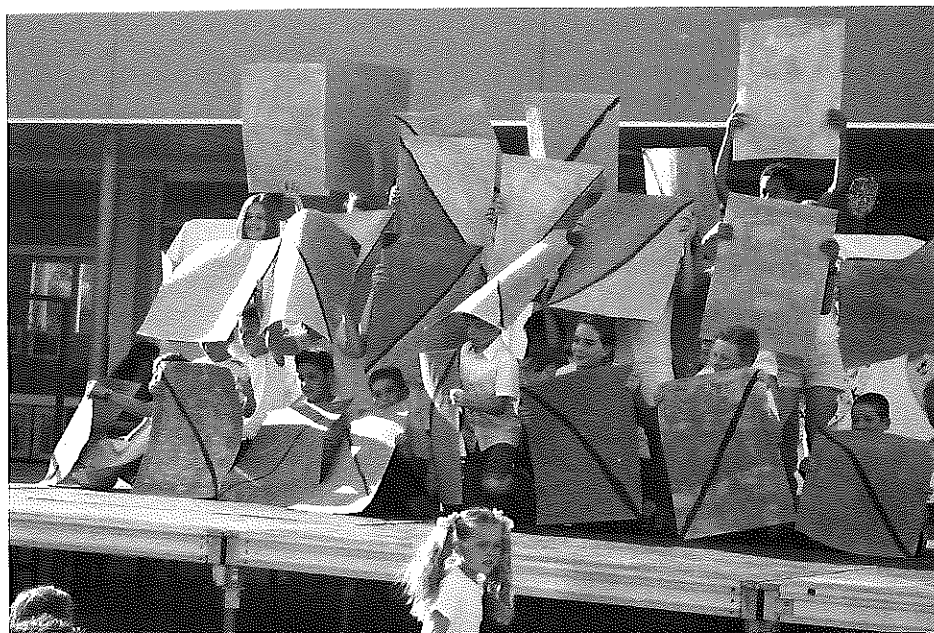
Ce jour de fête d'école clôturait une année scolaire bien remplie et annonçait les longues vacances tant méritées... L'occasion était idéale pour se retrouver et partager quelques moments avant la grande séparation de l'été. En plus cette année, l'école fêtait ses 50 ans.

Ainsi, le vendredi 12 juin 2015, par une belle fin de journée ensoleillée, enfants, parents, enseignants et membres de l'équipe municipale, ont participé activement à la fête dans l'école. Ce fut l'opportunité pour les enfants de partager le spectacle qu'ils avaient préparé : danses, mimes, mises en scènes étaient au programme.

Les enfants ont également, profité de l'occasion pour jouer avec leurs copains et copines sans que la cloche ne vienne leur rappeler la fin de la récré. Les jeux ont eu du succès, comme toujours, et les enfants ont pu montrer à leurs parents leur adresse et leurs réflexes.

Pour ne pas se quitter trop vite, les parents d'élèves avaient prévu les grillades et autres restaurations.

En invité surprise, pour clôturer cette fête, la Municipalité a offert un formidable feu d'artifice qui a ravi petits et grands et ainsi marqué le demi siècle de notre école.





Extrait du discours de Mme Castillon, institutrice de 1963 à 1993, pour les 50 ans du groupe scolaire :

« ...l'enseignement à Bussac était en trois éléments localement éloignés les uns des autres : les grands au bourg près de la vieille mairie, les petits et la cantine, dans l'actuelle mairie et les moyens dans un préfabriqué au milieu d'un champ ... installé au niveau de l'actuel toboggan.... »

« ...Les murs en tôle n'étaient pas isolés : l'hiver, l'encre gelait dans les encriers et l'été, les enfants prenaient de surprenantes couleurs écarlates. A ce moment là, il fallait vite aller en récréation... Les graminées venant du dessous, du vide sanitaire présentaient de beaux épis à hauteur de nos mollets.. »

« ...M. Guiter et les grands pour manger à la cantine de la Mère Perrinaud venaient chaque midi depuis le bourg à vélo ou à pied..Avec presque 100 élèves en trois classes, il devenait urgent de « faire quelque chose .. »

« Nous avons pu suivre ...le père Berger qui poussait les brouettes...Francis Lys qui soulevait d'un coup de rein les poutrelles métalliques... C'était sûrement « la « plus belle école du département ..»

INFO MUNICIPALE TRANSPORTS SCOLAIRES DES COLLEGIENS

En raison d'un nombre d'élèves trop important au retour de 17 h tous les jours et le mercredi midi dans le bus de la ligne 647, les élèves qui montent et descendent aux arrêts de la Croix et de l'école vont être "affectés" sur le bus de la ligne 602 afin que chaque voyageur soit assis....

Le temps de trajet sera plus long mais il sera effectué en sécurité.

Cette décision a été validée par les services du conseil départemental et de l'agglomération de Saintes. Les élus bussacais informés préfèrent que la sécurité soit assurée pour les collégiens transportés même si le temps de trajet augmente.

Le service du matin ne change pas.

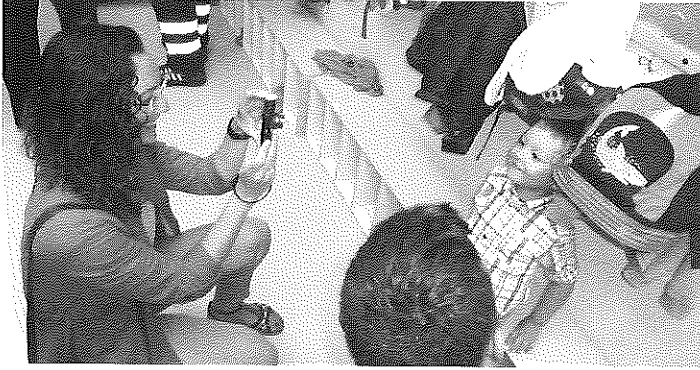
C'est la rentrée :

Une partie de l'équipe pédagogique

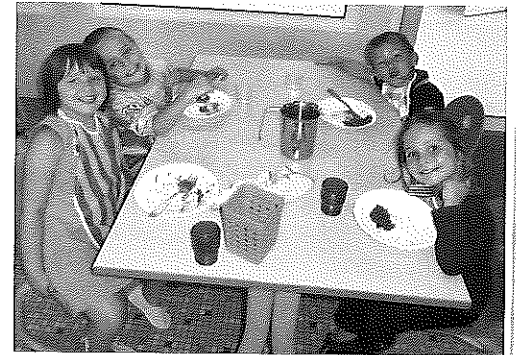


Les parents, les copains, les copines, sans oublier Anna et Elsa ...





Liliane et Corinne dans un restaurant scolaire doté d'un nouveau mobilier



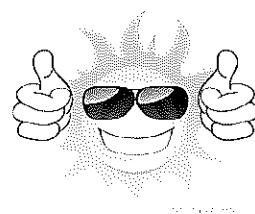
Le chauffeur du bus du RPI et son accompagnatrice ont fait le voyage Bussac /St Vaize à vide ce jour de rentrée !



Et enfin ... le gardien de la bibliothèque :



L'accueil périscolaire



Horaires : 07h30- 08h55 et 16h25- 19h00

Le mercredi 11h30-12h30 (garderie gratuite)

Les tarifs sont affichés et à consulter librement à l'accueil



C'est une nouvelle structure qui accueille désormais les enfants



Angélique
EMMENECKER
responsable de
l'accueil
périscolaire,
accueille les
premiers enfants
dès le matin de la
rentrée.



Christophe Dourthe et
Josiane Briand accompagnent

cet accueil et observent avec plaisir les enfants qui retrouvent vite les jeux et activités avec leurs camarades

C'est aussi l'occasion de présenter le système d'ouverture du portail de la cour à partir de ce bâtiment modulaire.

Les animatrices de l'équipe périscolaire ne nous feront découvrir tout au long de l'année scolaire les activités et loisirs qui seront proposés aux enfants. A bientôt !



La bibliothèque Guy Chapuis

Bibliothèque Municipale

Téléphone : 05 46 97 18 14

Adresse : 1 Chemin de Grand Village (en face du secrétariat de la mairie)

Horaires d'ouverture au public : tous les mercredis et vendredis de 16h30 à 19 h

Horaires d'ouverture à l'école : tous les mercredis de 9h30 à 11h30 et vendredis de 15h30 à 16h30

Inscriptions : Gratuité jusqu'à 18 ans et à tous les étudiants (quel que soit l'âge) et 5 euros pour les autres personnes

Un accueil sympathique par des bénévoles dynamiques à votre service...

FOYER RURAL

Le mot de la présidente

Au Foyer Rural, les différentes activités ont repris début septembre. Pour l'année 2015-2016, les cartes d'adhérents sont à retirer auprès des responsables. Je rappelle que la carte est indispensable (question d'assurance). Son prix est inchangé par rapport à l'an passé, soit 24€ pour les adultes et 13€ pour les enfants de moins de 16 ans : vous pouvez ainsi participer à plusieurs activités.

Prochaines manifestations

- Dimanche 4 octobre : course cycliste
- Samedi 10 octobre : soirée musicale
- Dimanche 11 octobre : vide-dressing

Jumelage : Le 1er août 2015, au repas « éclades de moules » qui clôturait la semaine de réception des Suisses, manifestation qui se prêtait bien aux discours, je me suis adressée aux quelques 140 dîneurs :

Chers amis Oronais et Bussacais,

Tout au long de cette semaine nous avons pu constater que le Jumelage était toujours aussi dynamique. Au cours de ses 34 ans d'existence, il a intéressé une cinquantaine de familles bussacaises, dont certaines depuis l'origine. Je suis très fière d'en faire partie. Notre Jumelage est une activité du Foyer rural qui fonctionne comme toute association, avec un Conseil d'Administration et un Bureau.

Aujourd'hui, je voudrais vous présenter ceux qui m'ont apporté leur aide depuis que je suis redevenue Présidente. Sans eux je ne pourrais rien entreprendre : ils sont à la fois les « petites mains », les organes de transmission, les gros-bras et les têtes pensantes : pour tout cela, je veux qu'il sachent combien je les remercie.

Certains sont bien connus du Jumelage, d'autres moins ;

Jean Paul LAJOIE, vice-président, par ses fonctions régionales et nationales, il fait la liaison avec les hautes sphères des associations.

Françoise JEANNEAU et Marie Claire BRILAC HAZART assurent le secrétariat.

Christian MENAUD et Jean Claude RENGAR s'occupent du nerf de l'association : ce sont nos trésoriers.

Anne NAVARRO et Solange HEQUET sont les commissaires : elles veillent au bon déroulement de nos séances et savent poser les questions essentielles aux réflexions plus élaborées.

A ces sept personnes, je dois adjoindre toute l'équipe municipale, Monsieur DOURTHE en tête, qui nous apporte toute l'aide possible, matérielle et financière.

Mais je tiens aussi à féliciter toute l'équipe du Jumelage, et particulièrement Claude MONGNE et Corinne MONGET qui n'ont pas ménagé leur peine toute l'année pour nous concocter une si bonne semaine.

A tous merci. Bon appétit et à bientôt.

Pour ce qui est de l'appétit et de l'animation, ce soir là nous avons été gâtés. Le groupe folklorique Aunis et Saintonge, sollicité par Marie Claude ALLINAUD et son frère, s'est surpassé. Je savais déjà que pour les danses et les chants régionaux, ils étaient parmi les meilleurs. Mais côté préparation d'un repas champêtre, là il m'ont « scotchée » ; tout était étudié, programmé, planifié : depuis leur arrivée en fin de matinée pour préparer toutes les planches avec les moules bien rangées ; les différents stands pour le self service, la flambée avec les aiguilles de pin, tout était parfait, jusqu'à la confiture de figues avec le fromage. Et ils trouvaient encore le temps de monter sur scène pour danser et chanter, toujours dynamiques et souriants.

Bravo à eux et merci encore.

Janine CASTILLON



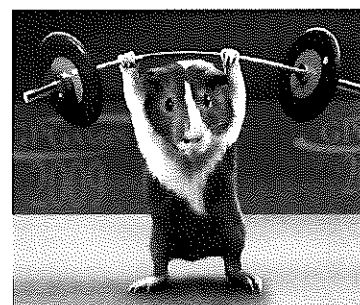
ACTIVITES DES SECTIONS...

Bouge ton corps :Sophie Courbaron 05.46.95.02.80 : 06.80.08.13.24	Créa Brico Récup :Brigitte Gaillard 05.46.74.55.01	Football : Jean Pascal Poitier 05.46.74.60.74 -06.82.20.48.84
Gymnastique : Anne Navarro 05.46.95.02.80 : 06.80.08.13.24	Jeux de société-cartes : Josiane Tagot 05.46.97.17.72	Jumelage : Corinne Monget 06.63.94.08.63
Marche : Claude Mongne 05.46.96.30.35	Musculation : Françoise Planet 05.46.74.26.62	Tennis de table : Gérard Pastourel 06.28.29.57.01

Section remise en forme

Reprise de la saison le lundi 7 septembre 2015 à partir de 18 h à la salle de musculation dans les locaux municipaux

Pour tous renseignements : Françoise PLANET au 05-46-74-26-62
Séances le lundi et le mercredi
Nous vous attendons en toute convivialité.



Section gymnastique

Pour cette nouvelle saison 2015-2016, nous maintenons les 2 cours par semaine dans la salle de sport de l'école mais les horaires du vendredi changent :

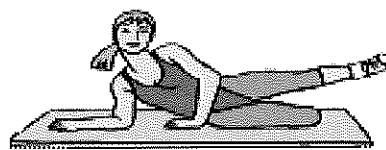
- Le mardi de 18 h 45 à 19 h 45 dispensé par notre professeur diplômé Éric MARTINET
- Le vendredi de 19 h 00 à 20 h 00 assuré par nos bénévoles Janine COSTE et Anne NAVARRO.

Comme d'habitude les inscriptions se font à partir du mardi 2 septembre 2015 date de la reprise.

Les portes sont ouvertes à tout le monde (hommes, femmes, ados de + de 16 ans) et vous pouvez venir faire 2 essais gratuitement.

Je tiens à remercier nos adhérentes pour leur participation active aux cours de gym du mardi et du vendredi. En moyenne plus de 20 personnes sont présentes et nous travaillons dans la bonne humeur en fonction des capacités de chacune.

Bonne rentrée à tout le monde, sportivement.



La responsable de section Anne Navarro

Section Jeux de société



Bonjour à toutes et à tous

Je prends avec plaisir la suite de Monsieur Jean Paul Morin en tant que responsable de la section.

J'invite les adhérents actuels et futurs à nous rejoindre tous les jeudis après midi à partir du 3 septembre à 14 heures à la salle des associations. Nous ne changerons pas les bonnes habitudes avec la collation que nous partageons ensemble.

Nous maintiendrons le concours de belote habituel, la date sera fixée ultérieurement.

Bonne rentrée à tous

Josiane

Le mot du comité de jumelage

Cette année, les Suisses étaient à Bussac, dans le cadre de la semaine de jumelage. En vélo, en voiture ou en avion, nos amis sont arrivés le dimanche 26 juillet, avec la pluie et un peu de fraîcheur. Mais l'amitié réchauffe vite les cœurs et la salle municipale n'a pas tardé à résonner de nos retrouvailles joyeuses.

Cette semaine, riche en découvertes régionales, nous a menés de Saintes à Cognac, en passant par Blaye, Rochefort, l'île Madame au gré des journées. Evidemment, encore un échange qui a passé bien vite, trop vite, heureusement restent les photos prises par chacun et regroupées sur le blog du jumelage par Guy Devins, le président de la section de jumelage d'Oron. D'ailleurs, je vous invite tous à faire un tour sur le blog : jumelagebussacoron.over-blog.com



Merci aux nombreux Bussacais qui nous ont rejoints le samedi 1^{er} août à la soirée éclade, ils ont pu apprécier la convivialité des échanges.

Merci à la municipalité qui a activement participé à ce jumelage, tant par la présence des élus qui nous ont accompagnés dans différentes manifestations que par la subvention accordée au foyer rural.

Merci aux employés communaux qui ont mis en place la scène extérieure, et qui ont nettoyé la salle à l'issue de cette semaine.

Merci aux membres de la Boule Bussacaise qui nous ont organisés si gentiment un concours de pétanque et qui ont partagé avec nous un repas très sympathique.

Et merci à tous les membres du jumelage qui n'ont pas ménagé leurs efforts pour aider à l'organisation de cette semaine, permettant d'en faire un beau souvenir pour tous. Un grand bravo en particulier à Claude Mongne qui a su, à chaque excursion, nous dénicher le petit plus qui change tout !

Nous avons bien sûr eu une pensée émue pour nos amis d'Oron qui n'ont pas pu faire le déplacement cette année. Nous attendons avec impatience l'été 2017 pour les retrouver en Suisse.

Le jumelage est encore et toujours présent, et nous espérons que les personnes qui ont pris autant de plaisir que nous pendant cette semaine, n'hésiteront pas à nous rejoindre lors de nouvelles occasions pour prolonger la découverte et l'amitié. Il y a beaucoup d'idées à creuser pour l'avenir, venez partager ces moments avec nous.

Vive le jumelage !

Les présidents

Corinne MONGET/Guy DEVINS



Section Tennis de Table

Reprise de la saison le lundi 7 septembre 2015, à partir de 18 heures, salle de sport du 1er étage dans les locaux municipaux.

Pour tous renseignements :

Gérard Pasturel 07-81-46-83-14 et Paul Pimienta 06-03-86-33-49

Comme chaque année, il est prévu un tournoi en double en novembre et un tournoi individuel pour février 2016

Cette année nous souhaitons engager deux équipes en championnat départemental puis régional des Foyer Ruraux.

La Boule bussacaïse

Samedi 11 juillet 2015, les clubs de pétanque de Bussac-sur-Charente et de Bressuire se sont rencontrés au boulodrome de Bussac. C'est vers 12H que nous avons accueilli nos amis Bressuirais qui s'étaient déplacés en bus. Après les discours des deux présidents, tout le monde s'est retrouvé autour du verre de l'amitié et d'un buffet froid. Vers 16 heures, un petit concours en trois parties fut organisé. Excellente ambiance et convivialité assurée.

Bravo à Véronique, Jacky et Annick et à tous les participants. La journée se termina par une sardinade et c'est vers minuit que nos amis de Bressuire sont repartis dans les Deux Sèvres. Un petit peu d'histoire : c'est depuis 1998 que les deux clubs se rencontrent (grâce à deux personnes Thierry et Jean-Michel). La 1ère rencontre a eu lieu à Bussac, et depuis les rencontres ont lieu tous les deux ans (une fois à Bressuire et l'autre à Bussac) .Dix-sept ans d'une amitié qui perdure entre les deux clubs. Que cette aventure dure le plus longtemps possible. Tout le monde pense déjà aux 20 ans.



Mercredi 29 Juillet, pour la venue de nos amis suisses d'Oron-la-Ville, un petit concours de boules avait été organisé par la Boule bussacaïse avec la participation de la section Jumelage pour la partie restauration. A partir de 18 heures, tout le monde s'était rassemblé au boulodrome pour deux parties de pétanque. Une fois celles-ci terminées, tout le monde s'est réuni autour du verre



de l'amitié (gruyère et vin blanc suisse au programme) et d'un buffet froid. La soirée s'est terminée après une dernière partie de pétanque et la remise des prix pour les gagnants.

Légende 1ère photo Mme Françoise Bily, Présidente de Bressuire et M James Caillas, Président de la Boule bussacaïse

Jean Pascal Poitier pour la Boule bussacaïse

Association Nounous et Bout'Choux

La Randonnée semi-nocturne 2015, organisée ensemble avec la section Football du Foyer Rural pour la 6^{ème} année consécutive, a rencontré un vif succès. Près de 600 marcheurs se sont présentés sur la ligne de départ.

Nos fidèles Bussacais que nous remercions chaleureusement, se sont joints des randonneurs venus de communes beaucoup plus lointaines pour découvrir notre belle commune à travers ses chemins et ses sentiers sillonnant la campagne.

De nombreux marcheurs ont apprécié cette randonnée champêtre malgré quelques gouttes de pluie et nous ont également complimentés pour notre organisation en nous promettant de revenir l'année prochaine.

Aussi, n'oublions pas de féliciter les bénévoles à qui nous devons la réussite de cette manifestation et qui ont œuvré pour faire de cette randonnée un moment convivial pour le plus grand plaisir des participants.

Enfin, notez bien dans vos agendas que nous vous donnons rendez-vous le 11 juin 2016, encore plus nombreux, pour une nouvelle randonnée semi-nocturne. Encore merci à tous.

Pour l'association,

La Présidente Mme Chardan

« CREA BRICO RECUP »

Le 1^{er} mars débutait la section « Créa Brico Récup » au sein du foyer rural. Nos moyens étant limités, nous avons dû faire preuve d'imagination et de débrouillardise pour trouver des activités compatibles avec le matériel offert par tous les généreux donateurs que nous remercions sincèrement.

Poupées en chiffon et tricot, sacs divers, tableaux en quilling, petits sujets en fil-armé et papier, cartes de vœux, pyrogravure sur verre ont été confectionnés au cours de nos réunions hebdomadaires du mardi après-midi.

La loterie organisée lors de la « fête de l'été » a permis de vendre nos ouvrages et de récupérer une petite somme d'argent qui va servir à acheter des fournitures pour nos prochains ateliers. Là aussi nous remercions tous les acheteurs de billets.

Les activités ont repris le mardi 1^{er} Septembre à 14 heures 30. Chaque mois un thème différent sera proposé, toutes vos suggestions et votre savoir faire seront les bienvenus pour organiser ces ateliers. Le 1^{er} thème tournera autour des fêtes de Noël et jour de l'An, petits cadeaux, décorations diverses, cartes d'invitation et de vœux, etc.....

Toutes ces créations seront exposées et vendues lors du marché de Noël de Bussac.

Venez nous rejoindre, il suffit simplement de prendre votre carte du foyer rural. Pas besoin d'être une ou un grand bricoleur, il faut juste avoir envie.



Quelques unes de nos créations

Section Marche

La section compte 127 adhérents pour la session 2014 - 2015. La première assemblée générale s'est tenue le 25 juin 2015, avec 65 présents, la soirée s'est terminée au restaurant avec 48 convives.

Les sorties de nos randonneurs :



Si les marcheurs de la section randonnée du Foyer Rural ne figurent pas tous aux sorties hebdomadaires de chaque lundi on en compte régulièrement 60 à 70 voire davantage très régulièrement. Certains n'hésitent pas à figurer aux sorties extérieures trimestrielles le dimanche.

C'est ainsi que nous nous sommes retrouvés sur l'estuaire de la Gironde, aux Monards le 15 mars. Une sortie de 10 kms pour les uns et 13 kms pour les autres au cours de laquelle nous avons côtoyé les sources du Bouil, de Chauvignac captées par les Romains, visité Chenac sur Gironde et son église, gravi différentes collines aux dénivelés intéressants jusqu'à 54 mètres pour terminer par un copieux repas reposant à l'auberge des Monards.

En fin de saison, le 28 juin, une trentaine d'entre nous a affronté les dunes de la forêt de la Coubre à Ronce les Bains au cours d'une balade matinale au milieu des pins à la rencontre de la maison forestière des roseaux, pour terminer par 3 kilomètres de bordure maritime sur les sables du Galon d'Or à la plage de la Cèpe. Ce périple a vu son apothéose à Bourcefranc-Le-Chapus sur la terrasse ensoleillée du restaurant l'Hippocampe.

La traditionnelle sortie d'une semaine s'est située dans les monts du Forez, à Saint-Jean-la-Vêtre, village de vacances VVF à 900 mètres d'altitude du 30 mai au 6 juin. Nous étions 57, avec quelques manquants devant gérer la brocante. Les sorties eurent lieu cette fois en forêts de sapins comme celle des 3 ponts et ses villages en ruines et ses belles maisons de bois, celle, superbe à Notre Dame de l'Hermitage tenue par des sœurs Malgaches. L'ascension du Pic Pelé fut dure mais procura une vue magnifique à 360 ° sur les monts des alentours. Nos guides nous emmenèrent aussi à la Chapelle des Anges, haut lieu de la résistance alors qu'un écologiste herboriste nous dévoila toutes les vertus des herbes de cette région au village classé de Cervières et ses Grenadières.

Parlons aussi des visites aux coutelleries de Thiers, aux châteaux d'Urfé de Boën, de Coursan, de la barge à Courpières, du moulin Richard de Bas à Ambert et sa célèbre fourme. Ayons un souvenir ému pour le restaurant du village et sa débauche de fromages, la détente à la piscine, au jacuzzi, à la pétanque aux chandelles, aux briefings apéritifs, en résumé une semaine agréable qui s'ajoute aux 14 années précédentes.

Nous avons préparé notre année 2016 qui nous verra dans l'Hérault et ses gorges repartir d'un bon pied.

Robert ORGE

Joris Daudet encore en or

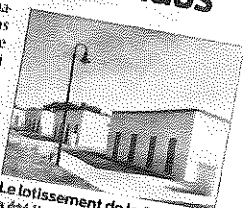
Le Saintais Joris Daudet est devenu champion du monde du contre-la-montre en BMX vendredi en Belgique. Fin juin, il avait obtenu médaille d'or aux Jeux Européens.



BUSSAC-SUR-CHARENTE

Les locataires attendus

La municipalité de Bussac-sur-Charente a fait visiter les 11 pavillons du lotissement de la Croix, route du Val-de-Charente, vendredi 26 juin. Accompagnés par le responsable des travaux de la Société saintonge (semis), les Bussacais, qui avaient répondu à l'invitation, ont pu juger des logements, leur isolation, leur accessibilité et leur orientation.



Le lotissement de la Croix a été livré.

Il s'agit de logements à loyer modéré répondant à la norme RT 2012. Ils s'inscrivent dans le programme de la BBC (Bâtiment à basse consommation), permettant de réaliser un très bon niveau de performance énergétique.

Vue sur le vieux bourg
Ce projet fait partie du programme de rénovation urbaine de la ville de Saintes. Il a été réalisé avec un peu de retard, et a pu ainsi bénéficier de la mise en route de cette opération à été décidée en 2006, mais pour une réalisation ultérieure, à la suite de projets saintsais qui ont porté sur les quartiers de la Fenêtre, du Vallon et des Bœufiers-Belleuve.

Le 14 octobre 2013 avec un décalage des travaux en 2014.

Les nouveaux locataires sont en partie Bussacais et changent de quartier, tandis que de nouveaux arrivants découvrent avec plaisir leur nouvelle habitation. Lors de cette visite, l'architecte a expliqué que la pente des toits avait été étudiée afin de préserver la vue sur le vieux bourg, l'église et le château; le matériau utilisé et sa couleur s'imposaient au vu de ces contraintes.

Rappelons que la commune dispose de plus de 30 HLM, qu'elle n'est pas soumise à des obligations de sa population. Il faut dire que les deux tiers des constructions nouvelles sont destinées à des logements sociaux.

BUSSAC-SUR-CHARENTE

Une semaine de jumelage

Vingt-six amis suisses (17 du village de Bussac-sur-Charente) et y resteront une semaine. Trente-cinq personnes de Bussac-sur-Charente y ont participé. Trente-cinq personnes de Bussac-sur-Charente y ont participé. Trente-cinq personnes de Bussac-sur-Charente y ont participé.



L'arrivée des cyclistes oranais.

Rendez-vous en 2017
La semaine planifiée par Claude-Monique Bénévole au foyer rural de Bussac est passée très vite: visite de Cognac, balade fluviale sur la Charente, journée à Blaye avec découverte de la citadelle et du vignoble, visite de la citadelle et du vignoble, musée des commerces à Rochefort, sans parler de la randonnée à l'île Madame le samedi, sous l'œil des avions de la patrouille de France, qui s'entraînaient avant leur passage.

La soirée de demain à Angoulême, la soirée d'adieu, samedi 1^{er} août, jour de la Fête nationale suisse, a été un grand succès: les suisses ont découvert un plat inconnu pour eux, l'éclade de moules. Ils ont aussi apprécié quelques pas de danse de groupe folklorique Aunis-Saintonge qui animait la soirée. Tous se sont donné rendez-vous pour le 30 juillet 2017. Les Bussacais se rendront à Oron-la-Ville pour une nouvelle semaine de jumelage.

Francis Berry

CHANIERS



Combat des chefs sur poutre et piscine au "coton-tige": le maire de Chaniers aux prises avec celui de Bussac.

Jeux intervillages, la formule gagnante

C'est en 2012 qu'Alain Destreguil, éducateur et président du foyer rural de Bussac-sur-Charente, décida avec quelques copains des alentours de remettre à l'honneur les joutes sportives entre villages. Souvenirs d'enfance et récits épiques des anciens y étaient pour beaucoup.

femal sur balle de paille, avec d'intenses engagements physiques, telle la redoutable grimpe de crémaillère sur fond de benne basculante.

A Montils en 2016

Au final, Montils arracha la 1^{re} place à 1 point près au Douhet, Bussac prit la 3^e, puis se succédaient à très peu d'écart Les Gonds, Vénérand et Courcoubert. Chaniers devait se contenter du bas du tableau avec, cependant, le prix du fair-play, et Eric Pannaud sauva l'honneur chagnolais en envoyant boire la tasse à Christophe Dourthe, maire de Bussac, lors d'un ultime combat des chefs... au coton-tige géant!

Les règles sont simples: chaque village délègue pour porter ses couleurs une équipe de 6 hommes, 6 femmes et 6 enfants, avec un nombre de remplaçants non limité. La commune organisatrice est maîtresse des jeux proposés et toutes mettent leurs moyens en commun. Pour la 4^e édition de ces jeux intervillages, sept communes étaient en lice à Chaniers, samedi, pour se mesurer dans des affrontements aussi pittoresques qu'acrobatiques. Outre le traditionnel tir à la corde, les épreuves ont succédé à grand train: nage synchronisée en kayaks sur parcours de glisse, ski à deux, peses pairs, joutes vannes, lancer de poutre, rouleau in-

Les maires ou adjoints de la plupart des communes étaient présents et, dans son discours final, Eric Pannaud a émis le vœu de voir s'étendre cette dynamique, montrant qu'un partage festif, rassembleur des générations, est possible en ruralité. Entre autres, Dompierre-sur-Charente serait sur les rangs pour l'édition 2016, qui se déroulera à Montils.

Thierry Montlouxon

BUSSAC-SUR-CHARENTE

Dix-huit ans d'amitié

Les clubs de pétanque de Bussac-sur-Charente et de Bressuire, soit 80 personnes, se sont retrouvés pour une rencontre au boulodrome de Bussac samedi 11 juillet. La 1^{re} rencontre à Bussac remonte à 1998 et elle se perpétue ainsi chaque année, le lieu varie en alternance entre les deux communes.



Françoise Bily offre un présent à James Caillas.

Après les discours d'accueil de Françoise Bily, présidente de Bressuire et de James Caillas, président de Bussac-sur-Charente, et le repas mixtes composés de Bussacais et de Bressuirais s'est joué en trois parties vers 16 heures. Véronique Bussac, Jacky et Annick de Bressuire sont les vainqueurs de la

suivants ne reprennent leur bus pour les Deux-Sèvres. L'amitié entre les deux clubs perdure depuis dix-huit ans. La fête des vingt ans est déjà dans les têtes.

Francis Berry

S
E
R
V
I
C
E
S

TC MOTORS

Réparation entretien
moto - quad - scooter
matériel espaces verts
75b chemin de Charmeneuil
06 86 67 78 14

COIFFURE MIXTE

Françoise PLANET
Avec ou sans rendez-vous
148 route du Val de Charente
05 46 74 26 62

**GARAGE
STATION SERVICE**

Dominique PEROCHAIN
Réparation mécanique toutes
marques
155 route du Val de Charente
05 46 74 41 12

JCVASION

Le service à votre domicile
pour votre camping-car
06 73 96 73 93
jcvasion@gmail.com

MENAUD CHRISTIAN

SD Immobilier
06 37 75 14 72 - 05 46 97 83 36
christian.menaud@nordnet.fr

MO JARDIN

Tonte, taille, plantation,
débranchage, désherbage
06 72 94 49 94

Emplacement libre

Emplacement libre

Emplacement libre

S
A
N
T
E

**ASSISTANCE DE VIE
DEPENDANCE**

Catherine TEISSEIRE
Toilette, aide aux repas, ménage,
repassage,
démarches administratives
06 49 61 98 70 - 05 46 93 05 79

**FOREVER LIVING.RF
La Santé au Naturel**

Jacky et Lucette PAGE
Distributeurs agréés
06 61 98 86 28 - 06 04 02 25 15
jacky.page123@orange.fr
leader-bien-etre1@orange.fr

GUERISSEUR

Marc Benoît DAVIGNON
35 chemin des Grands champs
06 81 72 25 74

INFIRMIERE

Patricia MARKO-LOSSON
Soins à domicile et sur RDV au
cabinet 1 allée des Chaumes
05 46 93 98 79

INFIRMIER LIBERAL

Thierry THIBAUDEAU
34 chemin des Grands Champs
05 46 93 44 00

INFIRMIERE

Marilyne VIEUILLE
44 chemin des chagnauds
05 46 93 07 74

NATATION

Christian NICAUD
Cours de natation et
d'aquaphobie
6 chemin des Quartiers
06 85 34 54 03

PEDICURE - PODOLOGUE

Francis BASQUIN
Diplômé d'Etat
sur rendez-vous et à domicile
1 allée des Chaumes
05 46 96 74 87

**PONEY CLUB
LE FER A CHEVAL**

Cours, stages, promenades
8 chemin des Motillons
05 46 93 44 37 - 06 09 39 58 65

**REFLEXOTHERAPEUTE
Des 2 mains**

Valérie LE JEAN
Stimulation palmaire, plantaire,
auriculaire, faciale, dorso-
crânienne
1 allée des Chaumes
RDV au 07 50 31 67 78

**THERAPIES BREVES
COACHING**

Marie-Claire BRILAC HAZART
Développement personnel et
gestion du stress, consultations
individuelles, couples, ados
09 06 03 61 14 - 05 46 74 52 96

Emplacement libre

B
I
E
N
-
E
T
R
E
L
O
I
S
I
R
S

